



### VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE PRÉSERVE VOTRE SANTÉ ET CELLE DE SES SALARIÉS AVEC :



Le lavage des mains avec le savon ou la solution hydro alcoolique mise à disposition.



Le port du masque dans les couloirs et lors de rendez-vous en proximité.



Le salut sans serrer la main ni embrasser son interlocuteur.



Le respect des distances de plus d'un mètre.



L'utilisation des aires d'attente ainsi que des sens de circulation pour éviter de se croiser.

### VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉDUIT LA PROPAGATION DU VIRUS DANS SES LOCAUX :



En ne réunissant pas plus de 10 personnes dans la même salle.



En aérant régulièrement les bureaux et salles de réunion.

